



Note rédigée par Julien Chambolle, Africa 21, 2011.

La gestion des forêts représente un des enjeux de la lutte contre le changement climatique et du développement durable. Leur gestion durable répond ainsi à des défis aussi divers que socioéconomiques et environnementaux. C'est dans cet état d'esprit que s'est tenue du 29 mai au 3 juin dernier à Brazzaville (Congo) du Sommet des 3 Bassins forestiers tropicaux. A quelques mois de rendez-vous internationaux aussi importants pour l'environnement que la 17ème Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur le changement climatique (CNUCC) qui se tiendra à Durban (Afrique du Sud) en décembre de cette année et le Sommet Rio+20 qui aura lieu en juin 2012 à Rio (Brésil), cette Note revient ainsi brièvement sur les origines de ce Sommet et sur les principales décisions et orientations qui ont été prises en vue notamment de renforcer la coopération entre les pays appartenant à ces différents bassins afin de préserver de manière durable ces écosystèmes forestiers.

Historique du Sommet

La tenue du Sommet des 3 Bassins forestiers tropicaux s'inscrit dans un processus qui a été initié dès 2006 avec l'émergence d'une idée de rapprochement entre les trois bassins forestiers suggérée par le Président du Congo, Denis Sassou-Nguesso. Lors de la Conférence internationale sur la déforestation et le climat tenue à Oslo du 26 au 27 mai 2010 (rencontre ayant permis l'adoption du partenariat REDD+ également baptisé "Partenariat mondial sur le climat et la forêt"), l'idée est relancée par le même dirigeant ; d'organiser un grand sommet en 2011, décrétée "Année internationale de la Forêt". Le Sommet des 3 Bassins s'est tenu dans le contexte de la préparation des futurs rendez-vous sur le climat (notamment la 17ème Conférence des Parties –COP17- à Durban, en Afrique du Sud, en décembre 2011, et Rio+20 en 2012 à Rio, au Brésil). Il fut organisé conjointement par le Congo –pays hôte-, l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), également responsable des forêts et l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT). Etaient présents à ce Sommet tous les pays appartenant au Bassin du Congo, à savoir : l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la Guinée équatoriale, le Gabon, la RDC, le Rwanda et Sao Tomé et Príncipe. En prélude du Sommet, un Rapport [1] fut publié à destination des experts afin de procéder à un état des lieux des différents bassins forestiers et à une présentation des enjeux

socioéconomiques ainsi que des différentes politiques publiques mises en œuvre dans le but de "promouvoir leur gestion durable".

Données géo-écologiques et socioéconomiques sur le Bassin du Congo

Le rapport précédemment évoqué présente certaines données géo-écologiques et socioéconomiques sur lesquelles il serait intéressant de s'arrêter. Au registre géo-écologique, il faut noter que les forêts des trois Bassins renferment à elles seules 47% du volume mondial sur pied de carbone [2], soit 250 milliards de m³ au total (57 milliards pour le Bassin du Congo). Les forêts tropicales renferment plus de carbone que d'autres types de forêt, soit 202 tonnes à l'hectare alors que la moyenne mondiale est à 162 tonnes l'hectare. On comprend mieux dans ce cas, que leur préservation et la question de la déforestation revêtent un enjeu majeur dans la lutte contre le changement climatique. En ce qui concerne le cas particulier du Bassin du Congo, ce dernier s'étale sur près de 529 millions d'hectares dont 302 millions sont recouverts de forêt (57% du total). Sur cette zone vivent 129 millions d'habitants (la moitié vivant en zone rurale) pour une densité moyenne de 24 habitants/km². Il faudrait également noter que d'après les chercheurs de la FAO, des trois bassins forestiers, celui du Congo est le moins touché par le phénomène de déforestation avec tout de même une perte annuelle d'environ 700.000 hectares sur la période 2000-2010 (en comparaison le bassin amazonien perdait 3,6 millions d'hectares par an sur la même période). On constate une réduction de la superficie de forêt primaire en raison de la coupe sélective et d'autres interventions humaines. Dans le Bassin du Congo la superficie de forêt primaire est de 106 millions d'hectares soit 35% de la superficie totale forestière. Pour ce qui est de la dimension socioéconomique, on constate que même si l'économie forestière dans le Bassin du Congo est moins développée que dans les autres bassins, elle est tout de même active. Ainsi, en 2009, 244 millions de m³ de bois ont été prélevés aux forêts de la zone. Le secteur forestier y occupe 57.000 personnes, ce qui représente 0,1% de la population des travailleurs. Cependant le rapport souligne que ce chiffre est sûrement sous-évalué du fait de l'importance du secteur informel (la forêt ferait vivre 60 millions de personnes). C'est sans doute ce qui explique que la valeur ajoutée brute du secteur forestier dans l'ensemble du Bassin du Congo n'atteignait en 2006 qu'à peine 1,4 milliards de dollars. La gestion des forêts nécessite un certain nombre d'initiatives politiques et réglementaires au niveau notamment des pays concernés. A ce titre, en apparence l'ensemble des pays ont développé des politiques forestières, précisément des programmes forestiers nationaux. Par ailleurs, tous les pays ont ratifié les Conventions de Rio, le Protocole de Kyoto et l'instrument non juridiquement contraignant sur tous les types de forêts du Forum des Nations Unies sur les forêts, la plupart ont signé l'Accord international sur les bois tropicaux de l'OIBT. Toutefois, dans les faits, le Bassin du Congo comporte de vastes superficies de forêts dont la fonction est "inexistante ou inconnue", c'est-à-dire dont on a aucune donnée et sur lesquelles aucun contrôle n'est exercé. Aussi, moins de 10% des forêts sont soumises à un plan d'aménagement (30 millions d'hectares), outil indispensable à leur gestion durable. Selon la FAO, seulement 4% de la superficie forestière est sous régime de gestion durable. Ce retard s'explique en partie, selon le rapport, par l'instabilité politiques et les conflits qui ont miné la région, laissant les populations livrées à elles-mêmes et les mauvaises pratiques (culture sur brûlis, prélèvement illégal et anarchique du bois pour le feu, production de charbon de bois) perdurées. Le rapport qui a précédé le Sommet souligne enfin la très faible connaissance des écosystèmes forestiers

par les gouvernements de cette région, situation qui a nécessairement "des impacts négatifs" sur leur gestion.

Une prise de conscience progressive

Malgré cette situation, la dernière partie du rapport sur la situation des forêts dans les trois Bassins, tient à souligner la tendance positive qui semble se dégager depuis une petite décennie : avec notamment 11% du territoire du Bassin du Congo classés en aires protégées ; des plans d'aménagement en cours pour 10 millions d'hectares de forêt ; 4,5 millions d'hectares de concessions certifiés ; et le déclin des populations "de grands fauves charismatiques" inversé. Tout cela illustre qu'une prise de conscience est en cours sur le rôle des forêts. A cet effet, cinq pays se sont engagés à réviser leur politique nationale forestière (Cameroun, RDC, Congo, Gabon, RCA) en vue de mettre en place une stratégie REDD [3]. Ce changement d'attitude trouve son origine de la Conférence de Yaoundé tenue en 1999 et qui a donné lieu à une Déclaration de Yaoundé dans laquelle les Chefs d'Etat d'Afrique Centrale ont reconnu pour la première fois que "la protection des écosystèmes du Bassin du Congo fait partie intégrante du processus de développement", réitérant "leur engagement à travailler de concert pour promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes forestiers du bassin du Congo". Cette rencontre a été à l'origine d'une dynamique qui s'est caractérisée par la mise en place ou la réactivation d'un certain nombre d'organismes et de mécanismes de concertation. On peut citer la Commission des forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), le Partenariat sur les forêts du Bassin du Congo (PFBC), le Fonds pour les forêts du Bassin du Congo (FFBC), l'Organisation africaine du bois (OAB, créée en 1976, mais réactivée), l'Agence pour le développement de l'information environnementale (ADIE), l'Organisation pour la conservation de la faune sauvage (OCFSA), la Conférence sur les écosystèmes de forêts danses et humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC), le Réseau des aires protégées d'Afrique centrale (RAPAC), le Réseau des institutions de formation forestière et environnementale de l'Afrique centrale (RIFFEAC), l'Observatoire des forêts d'Afrique Centrale (OFAC), l'Accord de collaboration tri national de la Sangha, l'Accord intergouvernemental de collaboration COMIFAC TRIDOM. Ces dynamiques ont été saluées comme des avancées dans le bon sens ; les experts constatant "les progrès positifs et les impacts favorables sur la conservation et la gestion des forêts sont visibles". L'attention a toutefois été attirée sur un certain nombre de risques potentiels ou questions à surveiller, à savoir l'exploitation minière, la flambée des prix des matières premières et alimentaires (qui poussent à la déforestation pour faire place aux cultures), le développement de la culture des arbres à palme et autres cultures de rente.

Vers la mise en place d'un cadre de coopération renforcé

Dans la Déclaration finale du Sommet du 3 juin 2011 [4], les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont rappelé le rôle et l'importance économique (moyen de subsistance pour plus d'un milliard et demi de personnes), sociale ("procurant des services d'alimentation en eau", constituant le "domaine ancestral de plus de 300 millions de personnes" et fournissant du matériel de construction durable et de l'énergie renouvelable) et écologique (abritant plus de la moitié de toute la diversité biologique terrestre et des stocks de carbone dont la libération contribuerait significativement aux changements climatiques) de ces écosystèmes forestiers tropicaux. Mettant également l'accent sur la nécessité de s'assurer de la conservation de leur biodiversité et de leur exploitation durable, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont convenu de la poursuite de "consultations étroites" et de "mettre en avant leur intérêt commun dans le cadre de différents forums multilatéraux et régionaux relatifs aux forêts, à la diversité biologique et aux

changements climatiques". A ce titre, ils ont souligné la "nécessité d'inclure les forêts parmi les principaux domaines d'intervention examinés lors de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (Rio+20) qui se tiendra au Brésil, en juin 2012". Le Sommet a également été l'occasion pour les pays concernés d'affirmer leur "volonté de mettre en place des mécanismes propres à encourager le développement du secteur forestier, en élaborant des plans d'investissement forestiers", de souligner le besoin "de disposer d'un financement additionnel, pérenne et transparent pour permettre aux pays en développement de relever les défis de la gestion durable des forêts et de respecter leurs engagements concernant les forêts"; à ce titre les opportunités de financement envisagées dans le cadre du mécanisme REDD+, mis en place en vue de contribuer à la "réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement", a été reconnu. Au registre des actions à entreprendre, il a été convenu de l'adoption de "mesures concrètes pour promouvoir le dialogue et la coopération entre leurs pays" ; mandat a ainsi été donné aux ministres compétents "de se réunir pour mettre au point un plan d'action en matière de coopération sur la gestion durable des forêts et l'utilisation des ressources connexes". La mise en place d'une "plateforme de promotion de la coopération entre les pays des trois bassins forestiers tropicaux" a à cet effet été reconnue ; il a été confié au Président congolais le mandat de "faciliter et de coordonner la finalisation d'un accord de coopération, en consultation avec les pays des trois bassins forestiers tropicaux et avec les organisations régionales concernées (ASEAN, COMIFAC, OCTA)". Afin de résoudre le manque d'information et de connaissances techniques sur les forêts des Bassins concernés tel que souligné dans le rapport d'experts évoqués précédemment, le projet d'Accord de coopération entre le bassin d'Amazonie, le bassin du Congo et le bassin du Sud-Est [5] prévoit "la création d'une plateforme d'échange d'informations et d'expériences, de consultation et de transfert de technologie sur les questions pertinentes liées à la conservation et la gestion durable des forêts tropicales". Cette plateforme servira également à préparer les positions communes des pays signataires dans le cadre de leur participation aux grands sommets mondiaux et régionaux. La mise en œuvre de l'Accord devrait passer notamment par le financement "d'actions liées à la gestion durable des écosystèmes forestiers et de l'environnement", "le développement de partenariats (...) visant à mobiliser ces ressources". Il est également prévu une coopération dans "l'évaluation de la biodiversité et de l'environnement ». L'échange d'informations et de connaissances devra aussi porter sur certains des éléments suivants : certification forestière et bonne gouvernance, inventaire et gestion des forêts, utilisation de la télédétection et cartographie de la biomasse forestière, développement des énergies renouvelables, valorisation de la production forestière, des biens et services écologiques, conservation de la biodiversité, appuis technique au processus REDD et REDD+ [6], et renforcement et meilleure évaluation des politiques nationales. Cet Accord sera mis en œuvre à travers les structures suivantes : la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, un bureau (composé des ministres concernés des pays signataires chargés de la coordination et de la supervision de la mise en œuvre des engagements pris) ainsi que d'un Secrétariat dirigé par un Secrétaire Exécutif mandaté pour 4 ans. Le Sommet a procédé à la nomination du Président de la République de Guyane, Bharrat Jagdeo, en qualité d'Ambassadeur Itinérant des Forêts du bassin de l'Amazonie, du Bassin du Congo et des forêts de l'Asie du Sud Est. Une nouvelle réunion est prévue en marge du Sommet de Rio+20 en juin 2012 "afin d'examiner les progrès accomplis".

Une dynamique encore à concrétiser

Le Sommet des 3 bassins, ainsi que les engagements pris ont été globalement salués et bien accueillis. Les représentants gouvernementaux et d'ONG présents à Brazzaville se sont dits "agréablement surpris par l'avancée des travaux" [7]. Le Ministre congolais de l'Economie

forestières, Henri Djombo, s'est aussi déclaré "heureux de constater que toutes les délégations ont reconnu la nécessité de développer une coopération active entre les pays du sud dans le domaine forestier et que le moment est venu d'impulser cette coopération (...) et que toutes les dispositions seront prises pour que cette initiative puisse se développer (...)". Il a encore ajouté que le "point fort de la déclaration, c'est le mariage entre les pays tropicaux pour qu'ils cheminent ensemble vers les meilleures pratiques forestières dans une coopération active, dynamique". Cet enthousiasme est cependant à relativiser quant à la valeur et à la nature de la Déclaration finale qui ne serait qu'une "simple déclaration politique" [8] Par ailleurs, cette dernière ne donne pas lieu "à la création d'une structure permanente comme le souhaitent plusieurs pays africains" [9], "la signature d'un accord mettant en place une organisation de coopération permanente entre les pays des trois grands bassins forestiers a donc été remise à plus tard" [10]. A cela, il faudrait également ajouter, parlant de la participation et du niveau de représentation au Sommet, que " (...) la majorité des pays d'Amazonie et de la région Bornéo-Mékong n'ont pas participé au sommet. D'autres ont envoyé des ministres plutôt que leur président".[11] Niveau de participation qui permet d'avancer que tous les objectifs de mobilisation du Sommet autour de défis communs n'ont pas forcément été atteints ; ainsi "(...) seuls cinq États latino-américains étaient présents dans la capitale congolaise. Le Sud-Est asiatique n'était représenté que par la Chine et l'Indonésie, et pas un de ses chefs d'État n'avait fait le déplacement. Un seul président, celui du Guyana, est venu des Amériques, contre sept d'Afrique centrale" [12]. Il est à présent à souhaiter que les différentes parties se retrouvent rapidement autour d'une table afin d'officialiser et de mettre en œuvre les engagements contenus dans la Déclaration, dans le projet d'Accord et particulièrement dans les mécanismes de coopération.

[1] <http://www.3bassinsforestiers.org/files/State-of-Forests-French.pdf>

[2] Pour mieux comprendre le principe de captation du carbone par la végétation, voir sur le site de la FAO: <http://www.fao.org/DOCREP/ARTICLE/WFC/XII/0037-B2.HTM>

[3] Reducing Emissions from Deforestation and forest Degradation (REDD), <http://www.unredd.org/AboutUNREDDProgramme/tabid/583/Default.aspx>

[4] <http://www.3bassinsforestiers.org/files/final/Brazzaville-Declaration-Finale-des-Forets-03juin2011.pdf>

[5] <http://www.3bassinsforestiers.org/files/Accorde-Cooperation-Version-Francaise-120511.pdf>

[6] idem [3]

[7] "Un sommet africain pour la protection des forêts", BBC News, 4 juin 2011. http://www.bbc.co.uk/afrique/region/2011/06/11_0604_congo-forrest-summit.shtml

[8] "Sommet des trois bassins forestiers: nécessité de coopérer entre pays du Sud", Romandie News, 2 juin 2011. http://www.romandie.com/news/n/Sommet_des_trois_bassins_forestiers_necessite_de_cooperer_entre_pays_du_Sud020620111906.asp

[9] "Déforestation: accord de coopération des pays des trois bassins forestiers", AFP, 3 juin 2011. <http://www.google.com/hostednews/afp/article/>

[ALeqM5h3Q2AzenB5OUprlR9rcIkYx53_zQ?d
ocId=CNG.1e9aa612d88edba6a89007cd131fc6f4.5a1](#)

[10] "Un sommet africain pour la protection des forêts", BBC News, 4 juin 2011.
http://www.bbc.co.uk/afrique/region/2011/06/11_0604_congo-forrest-summit.shtml

[11] Idem.

[12] "Sommet des trois bassins: surtout pas de vagues", Jeune Afrique, 11 juin 2011.
http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA_2630p015.xml1/afrique-chine-indonesiebresilsommet-des-trois-bassins-surtout-pas-devagues.html